

## Devenir « rouge », c'est ...



Une belle manière de réduire considérablement une cotisation chez un membre de votre choix et de nous rejoindre dans le cercle très fermé des « rouges ».

En voici les principes :

L'objectif est de pouvoir rassembler un nombre de 10 points.

Ces points sont attribués en fonction de l'importance des tâches bénévoles que vous avez décidé de remplir pour le meilleur fonctionnement possible du club.

Il est possible de cumuler ces points avec votre conjoint ou un membre de votre famille.

Cette sorte d'engagement pourra être pris dès le mois de mai et aura effet, pour la saison qui arrive, sur le nouveau tarif des cotisations. Les points acquis cette saison restent évidemment valorisés.

Cochez	Mon engagement est ...	Valeur points
&&&&	<b>LOGISTIQUE CLUB</b>	&&&&&&&&&&&&
A	Je soutiens totalement (à savoir équipe d'élaboration et présence non stop du début à la fin) 1 grosse activité dans l'année sportive à savoir : repas de St Nicolas / repas de clôture de saison / Vente de lasagnes ou ... / autre initiative lucrative recueillant l'aval du comité	4
B	Je gère la cafétéria (mise en place + tenue (16 :00 à 18 :00 ou tenue 18 :00 à 20 :30 ou tenue + fermeture 20 :30 à 23 :00) chaque mercredi. Je pourvois à mon remplacement si absent.	3
C	Je suis délégué au matériel : réparations et montages divers à tout moment selon l'urgence.	2
D	Je prends le rôle du poste « bouffe » pour 4h. chaque week-end (mise en place, tenue et rangement) ; ce poste est en supplément de la personne désignée pour la tenue de la cafétéria.	8
&&&&	<b>ENCADREMENT du CHAMPIONNAT et ARBITRAGE</b>	&&&&&&&&&&&&
E	J'encadre pleinement une équipe comme délégué de table (1 chrono à domicile et feuille à l'extérieur) ; en cas d'absence, c'est moi qui trouve mon remplaçant.	3
F	J'assume pleinement une tâche de délégué pour une équipe à savoir, montage et tenue du carnet des licences, remplissage de la feuille d'avant match et présentation à l'arbitre ; en cas d'absence, c'est moi qui organise tout mon remplacement.	3
G	Tâche de délégué limitée à la présence exigée par la fédération	1
H	Je fais systématiquement les entrées (présence 1h15 avant la rencontre et remplacé ou terminé à la mi-temps) de la R1 ou P1 ou P2 ; j'assume mon remplacement si absent.	3
I	J'assume une plage d'entraînement ou de coaching gratuitement, avec diplôme ADEPS	10
J	Je suis arbitre officiel pour le club et assure le quota imposé par la fédération	6
K	J'arbitre bénévolement en U10 et en U12	0,5/rencontre
&&&&	<b>ORGANISATIONS SPORTIVES « EXTRA »</b>	&&&&&&&&&&&&
L	Je gère le parking de la cour en temps utile lors d'une manifestation qui en nécessite le partage.	2
M	Je participe pour une journée complète aux tâches d'un tournoi organisé par un coach. A défaut, j'accepte de remplacer cette tâche par la tenue du bar 1	2

## Devenir « rouge », c'est ...

---

	journée complète.	
&&&&&	<b>COMITE</b>	&&&&&&&&&&&&&&&&&&&
N	Je suis comitard avec une tâche majeure (gestion complète du bar, secrétariat général, comptabilité générale avec gestion des achats)	10
O	Je suis comitard ou assimilé avec une tâche secondaire (délégué général, gestion de la Boutique, gestion site web, ...)	6
P	Je suis comitard avec une tâche mineure, non cumulable à d'autres tâches supérieures en points	2
&&&&&	<b>DIVERS et SPONSORINGS</b>	&&&&&&&&&&&&&&&&&&&
Q	Je participe personnellement à « coup de pouce Makro » pour le club	1
R	Participant à « coup de pouce Makro », je fais d'autres adhérents. Par adhérent supplémentaire ...	1
S	Je trouve un sponsor qui couvre un jeu de 12 équipements pour le club	8
T	Je souscris au-delà de celui de mes enfants un repas aux fêtes du club pour des membres de ma famille ou des amis n'ayant pas d'enfant au club. <b>Par repas</b>	0,5
U	Fidélité : à partir de la 2 <sup>e</sup> année comme membre, par année supplémentaire	1
V	Opération « gaufres Sissy ». Par lot de 4 paquets	1
W	Ma cotisation 2019-20 a été entièrement réglée avant le 31 décembre 2019	3

La souscription doit recevoir l'aval du comité quant à la disponibilité des tâches choisies.

Souscripteur (nom + prénom) :

Bénéficiaire \* (nom + prénom) :

(\*) Pour les frères et sœurs, le nombre de points à cumuler pour un deuxième enfant est fixé à 16 et 20 pour un troisième.